

D.S.D.E.N. de l'Eure Division des Personnels du 1^{er} degré annexe 2 circulaire départementale du 4 janvier 202

Décision de Madame l'Inspectrice d'académie,

Demande à transmettre dans les délais impartis à la DSDEN de l'Eure
Par la <u>voie hiérarchique</u> accompagnée de la <u>convocation</u>

Évreux, le

Signature

Accord

Refus

départementale du 4 janvier 2023				
Nom et Prénom :				
Corps, Grade, Discipline ou spécialité :				
Établissement :		Circonscription :		
Autorisation spéciale d'absence au titre de l'exercice du droit syndical				
MOTIF	Textes de référence	Maximum autorisé par année scolaire	Cocher la case utile	Nb de jours déjà accordé
- congrès ou réunion d'une fédération, d'une confédération, d'un syndicat national ou d'une union régionale ou départementale non représentés au Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) et des syndicats qui leur sont affiliés	Art. 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982	10 jours pour un même agent		
 congrès ou réunion d'un organisme directeur d'un syndicat national, fédération ou confédération représentés au CCFP ainsi que ceux qui leur sont affiliés au niveau national, régional ou local; congrès ou réunion d'un organisme directeur d'un syndicat international. 		20 jours pour un même agent		
- stage de formation syndicale (préciser si rôle de formateur du stage) La demande écrite doit être reçue par l'IEN pour avis au moins un mois avant le congé sollicité)	Décret n°84- 474 du 15 juin 1984	Nombre maximum annuel de bénéficiaires selon la représentativité de chaque OS		
- crédit de temps syndical	Art 16 du décret 82-447 du 28 mai 1982	Contingent annuel variable selon la représentativité de chaque OS		
Du au	Cadre réservé I. E. N.			
Ou le : Lieu : Nombre de jour(s), ou de 1/2 journée(s) sollicité(s) :	Absence saisie sur ARIA OUI NON Nom du remplaçant :			
Pièces à joindre obligatoirement :	Remplaçant saisi sur ARIA OUI NON			
attestation du mandat dont l'enseignant est investiconvocation				
Date : Signature de l'intéressé(e) :	Visa, ou avis selon le motif invoqué, de l'IEN de circonscription Date : Signature et cachet :			